



Association Promotion de la Médecine Homéopathique

Lettre trimestrielle n° 33
MAI 2003

Editorial

Vu le grand nombre d'informations de ce trimestre : compte rendu de la dernière assemblée générale, article sur le Centre Hahnemann, première partie de l'article sur l'obésité du Docteur Jean-Pierre RUASSE, sans oublier le courrier des lecteurs, vous retrouverez l'éditorial de la présidente au mois de septembre, d'ici là n'oubliez pas de parler de l'association autour de vous, de nous retourner le bon de parrainage ci-joint et de passer de bonnes vacances !

Isabelle ROSSI

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 28 MARS 2003

La présidente ouvre la séance en remerciant tous les membres présents, elle distribue aux membres du conseil d'administration les 207 pouvoirs valides (12 sont invalides) et précise donc que le quorum est largement atteint. On a en effet 70 % des présents ou représentés sur les 25 % exigés dans les statuts.

1/ Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 26 mars 2002 est approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport Moral : Isabelle ROSSI présente l'activité de l'année écoulée. L'adhésion à l'association Homéopathes sans Frontière sera reconduite cette année. L'article paru dans la dernière lettre trimestrielle sur la défense du Centre Hahnemann a généré un courrier important et surtout un grand nombre de dons (à ce jour, 12 donateurs) que nous avons fait suivre au centre. Nous n'avons pas renouvelé les conférences dans différentes régions car, financièrement, elles nous revenaient beaucoup trop cher avec très peu de retombées directes. Nous avons préféré développer un site Internet, qui est déjà opérationnel. Il permet de communiquer «en ligne » avec les adhérents et de se faire connaître par un public jeune.

3/ Le trésorier, Michel HUG, fait un rapport financier très concis et précis. Il y a une petite régression du nombre des adhésions en 2002, qui s'est un peu redressé en 2003. Le montant moyen de la cotisation est un peu plus élevé, grâce aux personnes de plus en plus nombreuses cotisant à 30 euros plutôt que 16 (membre sympathisant plutôt qu'actif).

Il faut savoir que l'édition et l'envoi des 4 lettres trimestrielles représentent 92% de chaque cotisation de base à 16 euros. Nous ne changeons pas le montant des cotisations pour 2004, afin de rester accessibles à tous, mais nous avons un besoin indispensable d'adhérents à 30 et 76 euros pour nous permettre de fonctionner et développer notre action.

Les frais de fonctionnement représentent 16 % du budget et les frais de déplacements et de représentation moins de 5%

4/Le siège social est encore à ce jour à l'adresse de l'ancienne présidente, dans le 6° arrondissement à Lyon, il est donc soumis au vote de l'assemblée, son transfert à l'adresse de la nouvelle présidente, ce qui correspondra à l'adresse courrier. Résolution votée à l'unanimité.

5/ Madame Marie Claire CAZENEUVE a donné sa démission pour des raisons de santé, démission acceptée par l'assemblée générale. Aucune nouvelle candidature ne s'est présentée pour la remplacer. Madame Liliane DECK accepte provisoirement le poste de secrétaire.

6/ Questions diverses : Le Syndicat des Médecins Homéopathes nous a demandé d'assurer une permanence téléphonique pour les demandes de renseignements sur les listes des médecins homéopathes, malheureusement, nous n'avons pas trouvé de solution réalisable, du fait de notre éclatement géographique.

Adresse Courrier : 13 chemin de Montauban 69005 LYON

Tél/Fax : 04-78-39-93-56 Site : www.apmh.asso.fr E-mail : i.rossi@wanadoo.fr

Par le Dr Jean-Pierre RUASSE

Spécialiste d'Endocrinologie et maladies métaboliques, Homéopathe.

Les relations de l'Homéopathie et de l'obésité ont été depuis des décennies assombries par le charlatanisme. Des médecins sans scrupules se sont en effet introduits sur le « marché de la maigritude » en prescrivant des formules complexes au sein desquelles quelques noms d'allure homéopathique avaient pour seul but d'allécher les patients, mais cachait la présence à haute dose de produits bien « durs » : coupe-faim, diurétiques, extraits thyroïdiens, dont le résultat ne pouvait être que catastrophique, tant pour le moral que pour le physique.

Et pourtant, il est certain qu'une technique visant à rééquilibrer le « terrain » ne peut que susciter un grand intérêt quand il s'agit de faire face à un phénomène global tel que l'obésité, qui réunit inextricablement des éléments physiologiques et psychologiques prenant leur source dans l'association diverse d'un état génétique et de particularités comportementales.

QUELQUES DONNEES MODERNES CONCERNANT LE METABOLISME ENERGETIQUE

Par quelque bout qu'on le prenne, le problème de l'excès de poids se ramène à un excès des apports énergétiques sur les dépenses.

Or, on peut connaître assez bien le nombre de calories ingérées, mais beaucoup moins bien les dépenses de l'organisme. Et surtout, il faut bien comprendre que ces dépenses sont *variables*, car chaque individu est non seulement différent des autres, mais différent de lui-même selon, en particulier, son état nutritionnel du moment. Nous avons heureusement la possibilité d'adapter dans une très large mesure nos dépenses à la variation de nos apports alimentaires et de notre activité.

Très schématiquement, nos dépenses se classent en quelques grands chapitres :

- les dépenses de repos (car, même lorsque nous dormons, il faut bien que certaines fonctions (glandulaires, cérébrales, cardiaques, respiratoires, etc.) continuent, et cela coûte de l'énergie
- les dépenses de synthèses, pour le renouvellement permanent de nos tissus
- les dépenses de lutte contre le froid et le chaud, pour maintenir notre température centrale (en langage scientifique : thermogenèse et thermolyse)
- les dépenses liées à l'acte alimentaire lui-même, variables selon les nutriments (élevées pour les protéines et très faibles pour les graisses) et aussi selon l'état émotif particulier lié au fait de manger
- les dépenses d'activité, qu'il s'agisse d'activité physique spontanée ou de celle demandée par une action précise.

Or, *toutes ces dépenses sont modulables afin de maintenir le poids stable*. Autrement dit, l'organisme augmente ou diminue son « rendement » selon que les apports alimentaires diminuent ou augmentent, ou qu'à l'inverse son activité augmente ou diminue.

Cette capacité d'adaptation, en particulier à la pénurie, et tout spécialement à cette pénurie que constitue un régime « amaigrissant » explique les habituels échecs à long terme des tentatives de perte de poids à l'aide de la simple diminution des apports caloriques.

(suite dans la lettre 34)

CENTRE DE SANTE HAHNEMANN

Un peu d'histoire

Le 5 mars 1931, Monsieur Camille Blaisot, ministre de la santé publique inaugure le Dispensaire Hahnemann, au 99 boulevard Blanqui. "*Fondé par des malades reconnaissants et des médecins expérimentés, pour d'autres malades et d'autres médecins*", comme le précisait le docteur Léon Vannier dans son discours d'inauguration.

En 1931, les assurances sociales n'existent pas ; pour les plus démunis, dans les dispensaires, la médecine se doit d'être une œuvre de charité ; des médecins bénévoles, délivrent des soins gratuits, des médicaments, voire des vêtements, aux indigents.

Léon Vannier (1880-1963), fondateur du Dispensaire Hahnemann, avait déjà créé en 1909 (à 22 ans donc), le dispensaire de l'Homéopathie Française. Il est aussi à l'origine en 1926, des Laboratoires Homéopathiques de France. En 1930, il fonde l'Association Philanthropique pour le Développement de l'Homéopathie, qui a un double but : venir en aide aux malades indigents en leur assurant des soins et des médicaments gratuits ; venir en aide aux médecins en leur donnant les éléments nécessaires à leur instruction en homéopathie.

1937, le Dispensaire est reconnu d'utilité publique. La guerre provoque une fermeture de 1941 à 1944. Après cette période, malgré le grand succès du centre, la gratuité des soins est de plus en plus difficile à préserver et les difficultés financières obligent à faire payer les patients... Les demandes de conventionnement auprès de la sécurité sociale, sont rejetées, car les médecins sont bénévoles !!! Hors les médecins du Dispensaire, tiennent vraiment au bénévolat !!! Les consultations devenues payantes et non remboursées, la fréquentation du centre baisse et le profil sociologique des patients se modifie. Au décès de Léon Vannier, en 1963, c'est le **docteur Pierre Barbier** qui cumule les fonctions de médecin chef et de président du conseil d'administration.

En 1991, Pierre Barbier démissionne, un nouveau conseil d'administration, dirigé par le docteur **Jocelyne Gréco**, reprend le Dispensaire en main. Le personnel médical et non médical est renouvelé, des travaux de rénovation sont engagés. Le Dispensaire revit. En dix ans, la croissance du nombre de consultations est de 30 % par an. Le budget s'équilibre, le cadre devient agréable et moderne. Le Conventionnement est obtenu en 1992, ce qui permet aux patients démunis de bénéficier à nouveau des consultations d'homéopathie, d'acupuncture et d'ostéopathie. Car au fil des années, le Dispensaire accueille ces nouvelles spécialités.

Depuis son origine, le Dispensaire a aussi pour vocation d'être un **centre de formation** pour les futurs médecins homéopathes. Cet objectif a été maintenu depuis, en effet actuellement, il accueille les futurs homéopathes du Centre d'Etude et de Développement de l'Homéopathie (CEDH), les futurs ostéopathes de la Société Française d'Ostéopathie (SFO), de futurs acuponcteurs et de futurs "ostéopathes crâniens". Ces médecins assistent à certaines consultations, avec un médecin confirmé dans la spécialité, cette formation pratique auprès du malade complète une formation théorique dispensée en dehors du Dispensaire. Le Centre possède aussi grâce à de nombreux dons, une riche bibliothèque spécialisée en homéopathie, ouverte aux étudiants sur rendez-vous. Une salle de réunion accueille les soirées de Formation Médicale Continue de différents groupes de médecins et depuis peu avec le soutien des Laboratoires Boiron, les "Soirées du Dispensaire" permettent à l'équipe médicale de se retrouver pour approfondir un sujet avec un intervenant extérieur.

Aujourd'hui une quarantaine de médecins bénévoles continue à assurer les consultations. Trois médecins salariés assurent la permanence de soins et les rendez-vous urgents. Une infirmière assure chaque matin les soins infirmiers. Le Centre fait donc preuve d'une belle vitalité, seule ombre au tableau, le risque d'expulsion, lié à une augmentation de loyer de 100 %, imposée par le propriétaire des lieux (voir article dans le numéro précédent). Nous avons donc sollicité une subvention auprès des services de la Mairie de Paris. Nous espérons vivement que notre qualité d'association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, que le bénévolat des médecins, que la possibilité pour des personnes à revenus modestes d'accéder à des soins remboursés ou pris en charge par la CMU, seront des facteurs positifs pour obtenir cette subvention qui nous permettra de continuer à faire vivre le Centre Hahnemann. Je profite de cet article, pour remercier les lecteurs qui nous ont si gentiment soutenus, en nous faisant parvenir des messages ou des chèques. Vos dons sont déductibles fiscalement, un reçu vous est adressé par retour de courrier.

Docteur Monique QUILLARD, Présidente.

Si vous désirez en savoir plus, vous pouvez visiter notre site :

<http://perso.wanadoo.fr/hahnemann>

Centre HAHNEMANN 1, rue Vergniaud 75013 PARIS Tél : 04 45 80 15 03

COURRIER DES LECTEURS

1 - Arthrose et ostéoporose sont-elles compatibles chez le même individu ?

La réponse est affirmative. L'arthrose est un processus de vieillissement de l'organisme, qui concerne chacune et chacun de nous, mais dans des proportions très variables. Il en est de même pour l'ostéoporose, qui se manifeste par une décalcification de certains os, et on a remarqué que ce phénomène était particulièrement marquant chez les femmes lorsqu'elles sont privées de certaines sécrétions d'hormones féminines, comme cela se produit à partir de la ménopause. Ces deux troubles apparaissent à la même période de vie, et il est parfois difficile de rapporter les symptômes ressentis à l'une ou l'autre de ces pathologies. L'abord thérapeutique en est cependant différent, et il est tout à fait licite de traiter simultanément ces deux affections, en tenant compte des signes de souffrance observés, qu'ils soient subjectifs (essentiellement douleurs) ou objectifs (fractures, déformations, examens radiologiques, ostéodensitométrie, dosages sanguins parfois)

2 - Que fait-on lorsqu'on a, à la fois, des problèmes articulaires et veineux (par rapport au contact avec le froid ou le chaud) ?

Il est vrai que les douleurs arthrosiques chroniques, en dehors des poussées inflammatoires, sont généralement améliorées par les applications chaudes, par le temps chaud et sec. Alors que les troubles provoqués par une insuffisance veino-lymphatique (en particulier jambes lourdes, sensation de brûlures au niveau des extrémités, oedèmes des pieds et des chevilles) se trouvent habituellement mieux dans un contexte de fraîcheur locale, mais aussi générale. Il n'y a pas de contradiction entre ces deux paramètres. L'application de fraîcheur sur les membres inférieurs soulage les troubles circulatoires mais n'aggrave pas les manifestations arthrosiques. D'autre part les douleurs arthrosiques qui se trouvent améliorées par la chaleur locale concernent plutôt des articulations situées dans des régions du corps non atteintes par les troubles circulatoires veineux, comme la colonne vertébrale, les hanches, les membres supérieurs. Seule l'arthrose des genoux peut être une non-indication à l'application de chaleur, si de gros troubles d'origine veineuse sont concomitants. Cependant, ces traitements "physiques" palliatifs des conséquences de l'arthrose ou d'une circulation "dite de retour" défaillante peuvent être avantageusement remplacés par des médicaments homéopathiques choisis en fonction de ces différentes modalités d'aggravation ou d'amélioration par la chaleur, sous quelque forme que ce soit. Ainsi, certains médicaments sont indiqués chez des personnes qui souffrent, à la fois, de ces deux types de troubles.

Réponses du Docteur Jean Marie CHABANNE

Conseil d'administration élu le 28 Mars 2003

Administrateur	BERGER Catherine	101, rue des Moines	75017 PARIS
Administrateur	BRIEN Véronique	4, allée des Oiseaux	91630 MAROLLES en HUREPOIX
Administrateur	CHABANNE Jean Marie	65, rue Jean St Marc	33260 LA TESTE DE BUCH
Secrétaire	DECK Liliane	4, rue des Balais	95300 PONTOISE
Administrateur	HORVILLEUR Alain	10, rue de la Charité	69002 LYON
Trésorier	HUG Michel	13, rue de Chartres	92320 CHATILLON
Administrateur	JOUSSET Claude	5, rue St Vincent de Paul	75010 PARIS
Administrateur	MARIE Régine	44, rue du Chemin Vert	92100 BOULOGNE
Présidente	ROSSI Isabelle	13, chemin de Montauban	69005 LYON
Vice-Président	WILLIAM Charles	12, rue des Closiers	45000 ORLEANS

